

Création de mares au bord du lac de Touille

Création de mare

DATE DE RÉALISATION

décembre 2023

LIEU

Touille

NOMBRE ET NATURE DES MARES

Nombre de mares concernées : 4

Nature des mares : en réseau

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE ET CONTEXTE

Acquis en 2019 par la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat, le lac de Touille qui est une ancienne gravière, s'étend sur environ 13 hectares. Situé au bord du lac, la zone humide de 1.8 hectare est inscrite au conservatoire départemental des zones humides de Haute-Garonne depuis 2021.

Le Syndicat rivières Salat Volp (SSV) a été lauréat de l'appel à projets lancé par l'Entente pour l'eau en 2021 et a prévu entre autres la restauration de cette zone humide.

OBJECTIF DE L'ACTION

Restaurer les fonctionnalités de la zone humide en cours de fermeture : proximité immédiate de la rivière Salat, augmentation de la biodiversité, lutte contre les EEE et valorisation auprès du public

DESCRIPTION

Quatre mares ont été créés : 3 en chapelet à distance du lac et une à proximité du bord mais déconnectée (alors que quelques-unes préexistaient connectées au lac).

Les travaux ont été menés à la minipelle et suivant les prescriptions du Pram (pentes, orientations, profondeur). Aucune revégétalisation n'a été prévue en phase initiale, le but étant de suivre la régénération naturelle en fonction des pentes et lames d'eau.

En parallèle, des travaux forestiers avec débardage équin ont été menés afin de gérer des espèces ligneuses et arbustives non adaptées ou exotiques envahissantes.

BILAN ET PERSPECTIVES

Les premiers résultats sont prometteurs pour la biodiversité, avec en particulier l'accueil sur ces nouvelles mares de différentes espèces de grenouilles et du triton marbré. Des espaces auparavant temporairement en eau le sont plus fréquemment permettant un milieu adapté aux pontes d'amphibiens.

Certains végétaux aquatiques colonisent ces nouveaux milieux : characée, samole de valérand, glycérie flottante, renouée amphibie, lycoper d'Europe, laïches, etc.

ENJEUX DU SITE

Fréquentation toutes saisons du lac et la zone humide est parcourue en tous sens sans mise en valeur ; gestion de fermeture du milieu et perte d'habitats.

MODALITÉS DE SUIVI ET DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Un protocole Mhéo a été mis en place avec un diagnostic initial en 2023 et un suivi post-travaux n+1 (2024) puis prévu en N+3, 5, 7 et 10.

3 protocoles sont menés : amphibiens, odonates et flore.

PARTENAIRES

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

CD 31

Nature en Occitanie

RESSOURCES ANNEXES